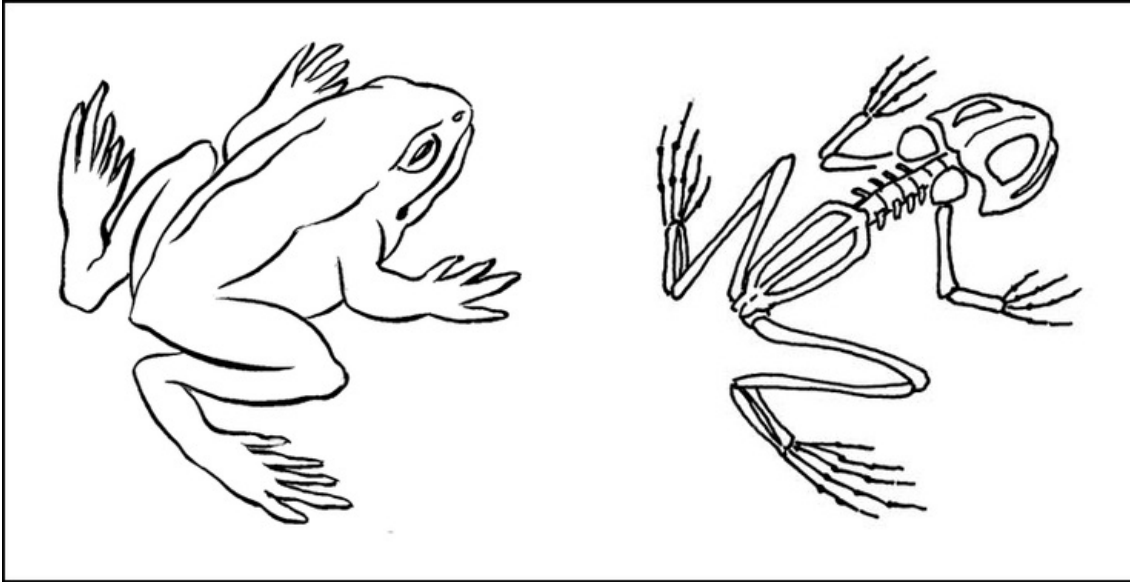


Le squelette de la grenouille



La grenouille est un animal **vertébré**, c'est-à-dire qui possède un **squelette**, charpente de son corps. Son squelette est fait d'**os**. Elle se distingue en cela des animaux **invertébrés**, comme l'escargot, qui n'ont pas de squelette (ni os, ni arêtes). Au sein des vertébrés, la grenouille appartient au groupe des **amphibiens** (animaux à peau nue et qui subissent une métamorphose).